



En province de Namur, 16 communes sont actives au sein de 6 GAL. Certains, comme le GAL Ardenne Méridionale, étendent leur action sur 2 provinces.

3,8 millions d'euros pour les GAL namurois

PROVINCE DE NAMUR

En débloquant une enveloppe complémentaire, la Région wallonne entend soutenir l'action de ces moteurs du développement rural.

Près de 15 millions d'euros, c'est le montant de l'enveloppe complémentaire qui vient d'être dégagée par la Région wallonne, sur proposition de la ministre du Développement rural, Céline Tellier (Écolo), en faveur des 20 Groupes d'Action Locale (GAL) actifs en Wallonie. Financées en partie par l'Europe, la Région et les communes sur lesquelles elles sont actives, ces ASBL sont encore trop méconnues. Et pourtant, celles-ci jouent un rôle de premier plan dans le développement de 50 % des communes rurales ou semi-rurales wallonnes, au bénéfice de quelque 825 000 habitants. En province de Namur, les 6 GAL présents sur le territoire de 16 communes se partageront 3,8 millions de cette manne

complémentaire, dont près de 2 millions seront financés directement par la Région.

Approche plurielle

Ce montant permettra d'assurer la pérennité des actions menées par les différentes structures durant la période transitoire 2021-2022. Et ce, en attendant 2023 et la nouvelle programmation européenne LEADER, dont les GAL dépendent directement. « Cela apporte de la sécurité quant à la poursuite de nos projets », se réjouit Audrey Mélotte,

coordonateur du GAL Pays des Tiges et Chavées (Assesse, Gesves et Ohey).

Mise en réseau d'entreprises, agriculture, énergie, mobilité, tourisme, patrimoine, cohésion sociale... Le champ d'action des GAL est particulièrement large. Parmi les réalisations concrètes en province de Namur, citons, à titre d'exemple, le ViciGal (GAL Pays des Tiges et Chavées), une voie verte de 4,2 kilomètres traversant cinq communes en condroz namurois ; la CoFarMe, une coopérative qui assure la transforma-

bre et Meuse (Mettet, Florennes, Walcourt et Gerpennes) de produits locaux dans les cantines.

Transcommunalité

À l'heure où la Région wallonne promeut avec insistance la transcommunalité, les GAL sont de véritables exemples du genre. « Nous permettons à des communes de développer des projets qu'elles ne pourraient pas porter seules, car ils ne seraient pas pertinents à leur échelle ou parce qu'elles n'auraient pas les reins suffisamment solides pour les mener. Mais ensemble, cela le devient », souligne Xavier Sohet.

Outre la collaboration de différentes communes, ces groupes d'action peuvent même transcender la structure institutionnelle de l'État, comme l'illustre le cas du GAL Ardenne Méridionale. Également reconnu comme parc naturel depuis 2020, son champ d'action s'étend sur 945 km² sur les provinces de Namur et Luxembourg. « Nous faisons totalement fi des frontières provinciales qui ne sont qu'administratives,

EN DÉTAIL

PAYS DES TIGES ET CHAVÉES

895 255 €

CONDROZ FAMENNE

811 955 €

ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

604 296 €

ARDENNE MÉRIDIONALE

685 896 €

ROMANA

315 000 €

MEUSE@CAMPAGNES

559 275 €

« Nous permettons à des communes de développer des projets qu'elles ne pourraient pas porter seules »

XAVIER SOHET, GAL Pays des Tiges et Chavées

chargée de mission économie au GAL Condroz-Famennne (Hamois, Havelange, Ciney, Somme-Leuze) « En outre, cela nous permettra d'en porter de nouveaux, mais qui auront la particularité de devoir être mis en œuvre dans les 2 ans », relève quant à lui Xavier Sohet,

tion et la commercialisation des productions d'éleveurs viandeux à l'échelle du territoire du GAL Ardenne Méridionale (Gedinne, Bièvre, Vresse-sur-Semois et 6 autres communes luxembourgeoises) ou encore l'introduction par le GAL Entre-Sam-

glisse Hélène Poncin, sa directrice. *Nous réfléchissons avec une logique de bassin de vie, car c'est ce qui correspond aux habitudes des citoyens.* Ces derniers sont d'ailleurs le maillon le plus essentiel de l'action des GAL. Et pour cause, les acteurs locaux sont directement associés à l'élaboration de projets qui se développent sur leur territoire. Après tout, n'est-ce pas le meilleur moyen de répondre à leurs besoins ?

VINCENT DESGUIN



L'Avenir - Local: Namur 03/07/2021, pages 2 & 3

All rights reserved. Reuse and reproduction only with the authorization of the publisher of L'Avenir - Local: Namur

